

La **Fédération de natation artistique du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour la natation artistique. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX – NATATION ARTISTIQUE

A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION

HIVER 2020 – Sous forme de compétition régionale

ÉPREUVES INDIVIDUELLES – SOLO, DUO, DUO MIXTE ET TRIO

CATÉGORIES	PROGRAMME	SEXE	ÉPREUVES
9-10 ans	Apprenti	M+F	Duo / Duo mixte / Trio
11-12 ans	Aspirant	M+F	Solo / Duo / Duo mixte
13-15 ans	Intermédiaire	M+F	Solo / Duo / Duo mixte
16-20 ans	Intermédiaire	M+F	Solo / Duo / Duo mixte

ÉPREUVE D'ÉQUIPE

CATÉGORIES	PROGRAMME	SEXE	ÉPREUVE
9-10 ans	Apprenti	M+F	Équipe
11-12 ans	Aspirant	M+F	Équipe
13-15 ans	Intermédiaire	M+F	Équipe
16-20 ans	Intermédiaire	M+F	Équipe

HIVER 2021 – Sous forme de compétition régionale

ÉPREUVES INDIVIDUELLES – SOLO, DUO, DUO MIXTE ET TRIO

CATÉGORIES	PROGRAMME	SEXE	ÉPREUVES
9-10 ans	Apprenti	M+F	Duo / Duo mixte / Trio
11-12 ans	Aspirant	M+F	Solo / Duo / Duo mixte
13-15 ans	Intermédiaire	M+F	Solo / Duo / Duo mixte
16-20 ans	Intermédiaire	M+F	Solo / Duo / Duo mixte

ÉPREUVE D'ÉQUIPE

CATÉGORIES	PROGRAMME	SEXE	ÉPREUVES
9-10 ans	Apprenti	M+F	Équipe
11-12 ans	Aspirant	M+F	Équipe
13-15 ans	Intermédiaire	M+F	Équipe
16-20 ans	Intermédiaire	M+F	Équipe

Notes importantes :

- La tenue de Jeux du Québec régionaux en 2020 et en 2021 est obligatoire pour le programme Intermédiaire. Elle est souhaitable mais facultative pour tous les autres programmes car ils ne participent pas à la Finale provinciale des Jeux du Québec.
- Les athlètes qui participeront à la Finale provinciale des Jeux du Québec devront respecter les âges prévus à la norme d'opération PF-3 Admissibilité et inscription des participants.

B) AFFILIATION

Afin de participer aux Jeux du Québec régionaux, les athlètes doivent être affiliés dans une catégorie compétitive avec un club de la région et être en règle avec Natation Artistique Québec.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2021

A) CATÉGORIES

ÉPREUVES	CATÉGORIE	jj/mm/aa à jj/mm/aa	PROGRAMME	SEXE
Solo	13-15 ans	01/01/2006 au 31/12/2008	Intermédiaire	M+F
	17 ans et moins	14/03/2003 au 31/12/2008	Intermédiaire	M+F
Duo	13-15 ans	01/01/2006 au 15/02/2009	Intermédiaire	M+F
	17 ans et moins	15/03/2003 au 31/12/2008	Intermédiaire	M+F
Équipe	13-15 ans	01/01/2006 au 15/02/2009	Intermédiaire	M+F

Les athlètes doivent être âgés de 12 ans au 15 février 2021 et d'au maximum 17 ans au 15 mars 2021 afin de pouvoir y participer conformément à la norme d'opération PF-3.

B) COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum : 14 athlètes
1 entraîneur-chef
1 ou 2 personnel d'encadrement (entraîneur adjoint et/ou accompagnateur)

Minimum : 1 athlète
1 entraîneur-chef

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Tous les entraîneurs accrédités par l'organisation des Jeux du Québec doivent être affiliés à la Fédération de natation artistique du Québec et détenir l'une des certifications identifiées.

Entraîneur-chef :

- Certifié - Compétition-Introduction

Entraîneur adjoint :

- Certifié – Compétition-Introduction
- Formé – Compétition-Introduction

Par souci d'équité et de transparence, le processus régional de sélection des entraîneurs et du personnel d'encadrement doit être connu avant la tenue de la finale régionale des Jeux du Québec. Ce processus doit obligatoirement s'assurer de la représentativité des clubs de provenance des athlètes sélectionnés.

D) AFFILIATION ET MODALITÉ

Afin de participer aux Jeux du Québec régionaux, les athlètes doivent être affiliés dans une catégorie compétitive avec un club de la région et être en règle avec Natation Artistique Québec.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Afin d'être admissible à la Finale provinciale des Jeux du Québec, une région doit avoir tenu une compétition régionale durant la saison 2019-20. La compétition devra avoir été sanctionnée par Natation Artistique Québec.

La sélection des membres de la délégation régionale qui participera à la Finale provinciale en 2021 doit se faire à partir des résultats de championnat (50% figures et 50% routine) de la compétition identifiée comme Finale régionale des Jeux du Québec de la région selon les étapes suivantes :

1. Sélectionner les membres de la meilleure équipe 13-15 ans (excluant les suppléants);
2. Sélectionner le meilleur duo (excluant le suppléant) et le meilleur solo 13-15 ans;
3. Sélectionner le meilleur duo (excluant le suppléant) et le meilleur solo 17 ans et moins;
4. Si la délégation n'est pas complète, les athlètes suppléants de l'équipe sélectionnée au point 1 pourront se joindre à la délégation (maximum de 2).
5. Si la délégation n'est pas complète, l'athlète suppléant du duo 13-15 ans sélectionné au point 2 pourra se joindre à la délégation.
6. Si la délégation n'est pas complète, l'athlète suppléant du duo 17 ans et moins sélectionné au point 3 pourra se joindre à la délégation.

F) ADMISSIBILITÉ

L'athlète doit avoir participé à la session de figures imposées lors de la finale régionale.

L'athlète doit également être identifié espoir par la Fédération en date du 1^{er} décembre 2020, c'est-à-dire prendre part à une épreuve du programme de compétition Intermédiaire qui inclut une composante technique (épreuve de figures imposées).

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé selon le lieu de pratique sportive, c'est-à-dire le club avec lequel il est affilié au moment de la finale régionale.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Les épreuves se dérouleront selon la formule préliminaires⁽¹⁾/finales.

La note du championnat sera calculée comme suit : 50% figures imposées / 50% routine.

⁽¹⁾ Pour qu'une session de préliminaire ait lieu, il doit y avoir 11 inscriptions ou plus à cette épreuve.

I) SURCLASSEMENT

Aucun.

J) SUBSTITUTION

Permise.

K) EXCLUSION

Pour toutes les épreuves, les athlètes ayant déjà été sélectionnés sur une équipe nationale.

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 18

Médailles d'argent : 18

Médailles de bronze : 18

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

Catégorie	Épreuves	OR	ARGENT	BRONZE
13-15 ans	Solo	1	1	1
	Duo	3	3	3
	Équipe	10	10	10
17 ans et moins	Solo	1	1	1
	Duo	3	3	3
TOTAL		18	18	18

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Solo : Point attribué à la première position = 76 / Nombre de point séparant chaque position = 1

Duo : Point attribué à la première position = 57 / Nombre de point séparant chaque position = 1

Équipe : Point attribué à la première position = 400 / Nombre de points séparant chaque position = 20

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT

Le classement des régions se fait selon le pointage total par région.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.